

DELTATHERM® Hirmer GmbH
Gewerbegebiet Bövingen 122 · 53804 Much, Allemagne
Tél. +49 2245 6107-0 · Fax +49 2245 6107-10
info@deltatherm.de · service@deltatherm.de



Prévention par une maintenance et un entretien réguliers de votre installation de refroidissement

Des mesures régulières de maintenance préventive et d'entretien permettent de garantir le bon fonctionnement de votre installation de refroidissement et d'éviter les fuites. En été notamment, lorsque le stress causé par les températures chaudes est particulièrement élevé, votre processus de production a besoin d'un refroidissement continu et fiable. Faites preuve de prévoyance et faites contrôler et entretenir votre système de refroidissement par un professionnel, tout particulièrement avant les mois d'été. Vous pourrez ainsi rester détendu, même en période de canicule.

Service de maintenance DELTATHERM®

Dans le cadre de notre service de maintenance, nous effectuons une inspection complète de votre installation, qui consiste en un contrôle visuel, un nettoyage et un test de votre installation en termes de réfrigération. Vous pouvez avoir recours à notre service de maintenance sur une base unique ou vous pouvez également conclure un contrat de maintenance.

Lorsque vous concluez un contrat de maintenance, nous vous rappelons quand la prochaine maintenance doit avoir lieu et nous fixons une date qui vous convient. De cette façon, vous ne manquerez aucune des maintenances régulières.

Vos avantages :

Vous prolongez la durée de vie de votre installation de refroidissement, réduisez les coûts d'exploitation, tout en augmentant la fiabilité de votre processus. Par ailleurs, vous veillez à ce que le fonctionnement soit conforme aux spécifications.

N'hésitez pas à nous contacter en écrivant à : service@deltatherm.de

Produits issus de notre programme



ours de refroidissement industrielles de série à circuit ouvert ou fermé, d'une capacité de refroidissement de 80 à 18 000 kW



Refroidisseurs secs et hybrides pour eau, huile ou émulsion d'une capacité de refroidissement de 0,5 à 15 000 kW



Refroidisseur à montage en rack (Rack Chiller) d'une capacité de refroidissement de 0,15 à 3 kW ; jusqu'à 10 kW en échange de chaleur



Machines de refroidissement industriel pour eau, huile et émulsion d'une capacité de refroidissement de 0,2 à 5 000 kW



Thermorégulateurs pour eau jusqu'à 160 °C et huile jusqu'à 350 °C



Refroidisseurs à immersion pour eau, huile ou émulsion d'une capacité de refroidissement de 1,7 à 115 kW

Ordonnance sur les fluides frigorigènes

conformément au règlement (CE) n° 517/2014 et 1005/2009

Mesures de prévention et d'essai pour une protection active de l'environnement

Prolongez la durée de vie de votre installation de refroidissement et protégez l'environnement avec DELTATHERM®



Des essais d'étanchéité réguliers de votre installation garantissent qu'aucune fuite ne passe inaperçue ; autrement, perte d'énergie, perte de production et augmentation de l'effet de serre en seraient les conséquences.

Soyez prévoyant et contactez-nous !

www.deltatherm.de



Soyez prévoyant – tant pour vous-même que pour l’environnement

Depuis le 1er janvier 2015, le règlement sur les gaz fluorés est en vigueur et a pour objectif d’éviter les émissions de gaz fluorés. Les gaz fluorés sont des gaz à effet de serre très puissants. Le règlement vise à prévenir les rejets non intentionnels de gaz à effet de serre fluorés. Ce règlement s’applique également à tous les exploitants d’installations de réfrigération et de climatisation, de pompes à chaleur, etc.

À partir de 2020, les fluides frigorigènes dont le PRG est ≥ 2500 ne pourront plus être utilisés dans les nouvelles installations.

Une interdiction stricte de recharge est déjà en place depuis 2015 pour le réfrigérant HCFC R22.

Les exploitants d’installations de réfrigération ont donc deux possibilités :

- Remplacement du réfrigérant
- Remplacement de l’installation complète

Vos avantages

- Des économies à long terme grâce à une moindre consommation d’énergie
- Subventions possibles de l’Office fédéral de l’économie et du contrôle des exportations (BAFA)



Nos prestations de service

- Conversion d’installations de refroidissement
- Remplacement du réfrigérant
- Inspection et maintenance de votre installation de réfrigération pour en vérifier le fonctionnement et la sécurité de fonctionnement, conformément à l’article 22 de l’ordonnance sur la réfrigération.

Essais légalement requis pour votre installation de réfrigération

Sur la base du règlement sur les gaz fluorés (règlement (CE) n° 517/2014 et 1005/2009 du Parlement européen), les essais d’étanchéité suivants doivent être réalisés par l’exploitant d’une installation de réfrigération :

- **Charge de réfrigérant** : équivalent $\text{CO}_2 > 5 \text{ t}$
contrôle annuel (si un système de contrôle des fuites est installé : tous les deux ans)
- **Charge de réfrigérant** : équivalent $\text{CO}_2 50 - 500 \text{ t}$
contrôle semi-annuel (si un système de contrôle des fuites est installé : tous les ans)
- **Charge de réfrigérant** : équivalent $\text{CO}_2 > 500 \text{ t}$
contrôle trimestriel (si un système de contrôle des fuites est installé : tous les six mois)

Désormais, seul le personnel certifié est autorisé à installer une installation de réfrigération à usage commercial. L’exploitant de l’installation doit conserver les justificatifs des essais d’étanchéité pendant au moins cinq ans. Toute fuite détectée doit être réparée sans délai. Un mois après la réparation, l’élimination de la fuite doit être à nouveau contrôlée par du personnel certifié.



Nos prestations de service

- Essais d’étanchéité
- Réparation ou remplacement d’installations non étanches
- Registre de contrôle et cachet de contrôle
- Contrat de maintenance



Depuis 1971, DELTATHERM® est l’un des principaux fabricants allemands de systèmes de réfrigération et de thermorégulation industriels. Quel que soit vos besoins en refroidissement et en thermorégulation, DELTATHERM® y répond soit par des solutions standard soit par des concepts de refroidissement sur mesure. Dans le monde entier.

Nous nous tenons également à votre disposition pour vous fournir des conseils pratiques dans le cadre de l’ordonnance sur les fluides frigorigènes.

Avec le service après-vente DELTATHERM® „Made in Germany“

Assistance

- Entretien et maintenance
- Inspection sur site
- Nettoyage des outils / nettoyage du système
- Formations
- Pièces de rechange
- Refroidisseurs de location et machines d’occasion

Optimisation

- Conversion / modification
- Conseil / support